

Georges Kleiber

Université de Strasbourg
& EA 1339 LILPA / Scolia

L'autonymie, en faisant l'école buissonnière

À la mémoire de *Stanislas Karolak*, qui, mieux que d'autres, a su, avec une lucidité rayonnante et une féconde, car logique, bonne humeur, déjouer plus d'un paradoxe du sens

L'autonyme n'est pas innocent
J. Rey-Debove, 1997 : 109

Abstract

This volume edited in memory of our beloved friend Stanisław Karolak is an invitation to step into metalinguistic territory of autonymy. Its lofty aim is to illustrate several apparent paradoxes of autonymy (or mention) and find answers for difficulties in linguistic description of this phenomenon.

Keywords

Autonomy, mention.

Autonymie

Définition : *On n'est jamais si bien servi que par soi-même.*

Autonyme

Définition : *Serpent verbal qui se mord lexicalement la queue. Plus communément appelé « Boomerang ».*

Introduction

J'eusse peut-être dû faire ici un travail sérieux, un travail de linguiste blanchi sous le harnais, de sémanticien au long cours, habitué aux vents et aux tempêtes linguistiques les plus redoutables. J'ai choisi délibérément une autre voie, apparemment moins sévère, qui peut paraître, aux yeux de certains, trop légère ou trop désinvolte ou encore totalement inutile. J'ai décidé en effet de rendre hommage à Stanislas Karolak en me lançant dans un ludique abordage d'un phénomène sémantico-référentiel classique connu sous le nom d'*autonymie*. La raison en est simple : elle tient à un échange sur la nature du sens entre Stanislas Karolak et moi-même qui remonte à un quart de siècle et qui a eu lieu en Pologne, du côté de Mogilany, si mes souvenirs et l'orthographe du lieu sont bons. Au cours de cet échange, le grand linguiste polonais a exprimé, avec cette force de persuasion et cette gravité joyeuse à nulles autres pareilles, que *le sens est au fond toujours paradoxal*. Je n'ai pas cherché à l'époque à comprendre exactement ce qu'il entendait dire par là. Les difficultés que j'ai rencontrées dans mes travaux ultérieurs ont éclairé bien vite ma lanterne en apportant une justification exemplificatrice diversifiée à ses paroles. Et je voudrais, en amical écho-écot, en donner ici une illustration à propos de l'autonymie. Et, comme annoncé, non sur le mode universitaire, cravaté de certitudes et d'honneurs scientifiques, même si la première partie s'inscrit dans un tel cadre, mais bien de façon plaisante et ouverte, comme il sied aux paradoxes et comme l'étaient les regrettées soirées des colloques polonais. L'objectif de notre escapade, on le verra chemin faisant, n'est pas seulement de traquer le paradoxe pour le plaisir d'une chasse aux paradoxes, mais c'est aussi d'éclairer d'une autre manière quelle est la solution au problème de l'autonymie.

Un rappel « sérieux » pour commencer

Nous commencerons par un rappel tout ce qu'il y a de plus sérieux à la fois du problème posé par le phénomène autonymique et des principales solutions qui y ont été apportées. L'histoire est ancienne¹ et bien connue : *Socrate* peut s'employer pour désigner l'individu appelé 'Socrate', comme il peut servir à renvoyer au nom 'Socrate', auquel cas on parlera d'*autonymie* ou de *mention*² (W.v.O. Quine, 1951 : 23).

¹ J. Rey-Debove (1997 : 84 et ss) part de Porphyre (3^e s.) et des deux « impositions des noms ».

² L'autre emploi est appelé *usage*, d'où l'opposition *mot en usage / mot en mention*.

La séquence (1) :

(1) *Socrate est laid*

répond donc à deux sens :

- i- L'individu appelé 'Socrate' est laid,
- ii- le nom 'Socrate' est laid.

Le problème n'est pas tellement dans la reconnaissance et les manifestations de l'autonymie. Philosophes, logiciens, sémioticiens et linguistes ont en effet fort bien vu que le second emploi s'accompagnait de particularités syntaxiques et morphologiques. Ce qui fait difficulté est le traitement sémiotique de l'expression autonymique. Est-ce le même mot que le mot qu'il désigne ou est-ce un mot différent ?

La théorie classique (R. Carnap, 1934) opte pour la première solution et reconnaît au signe deux fonctions qui s'excluent l'une l'autre, une fonction référentielle où le signe, transparent, représente un autre objet que lui-même et une fonction réflexive où le signe, opaque, se présente lui-même et ne désigne plus d'autre objet. Le passage de l'usage référentiel à l'emploi autonymique n'entraîne donc pas de changement de mot. C'est le même nom *Socrate* qui fonctionne dans les emplois -i- et -ii- de (1)³. Cette théorie des deux emplois, appelée « naïve » par F. Récanati (1979), connaît une variante où l'emploi autonymique consiste uniquement en une « présentation » du mot, présentation soulignée par l'usage des guillemets encadrant l'autonyme. Celui-ci se trouve dépourvu de signifié (J. Searle, 1972), puisqu'il ne s'agit que d'une « présence » entre les fameux guillemets⁴.

La thèse de la *métanomination* répartit au contraire les deux rôles sur deux signes ou mots différents, en faisant de l'autonyme un signe de signe (ou nom de nom), que J. Rey-Debove (1997) représente par la formule $Ex(Ex(Cx))$ ⁵. Elle repose sur le postulat qu'aucun signe ne peut se désigner soi-même (J. Rey-Debove, 1997 : 130—131) et aboutit ainsi à la conclusion qu'il y a homonymie⁶ entre les deux *Socrate*, c'est-à-dire celui -i- et celui de -ii-.

Qui a raison ? Qui a tort ? Quelle est la meilleure solution ? Le débat reste ouvert, étant donné que les arguments en faveur de l'une ou l'autre solution ne

³ F. Récanati (1979) propose une solution qui « adoucit » l'opposition, jugée selon lui trop excessive, entre l'emploi en usage et l'emploi en mention. Il réduit la différence entre l'usage et la mention à une simple question de degrés. Autrement dit, le signe est capable en même temps de représenter autre chose et de se présenter lui-même : le signe « ne s'efface pas complètement devant l'objet qu'il désigne » (1979 : 41) et lorsqu'il est cité ou mentionné, il ne cesse pas non plus de représenter. Pour une critique de cette position, voir G. Kleiber (1984a).

⁴ On peut rapprocher de cette position, sans bien sûr l'y assimiler, la solution de J. Lacan (1966 : 538) qui fait de l'autonyme un signe qui désigne ou renvoie au seul signifiant du mot dont il est l'autonyme.

⁵ *E* signifie expression, *C* contenu et *x* est une variable gardant la même valeur.

⁶ « L'homonymie est la seule interprétation qui rende à l'autonymie sa dimension interlinguistique » (J. Rey-Debove, 1997 : 102).

manquent pas⁷. Nous reprendrons ici ce débat, mais — répétons-le encore une fois — non sous sa forme académique, mais bien par un chemin de traverse, ludique et paradoxalement, en racontant une histoire en plusieurs parties.

Début de l'histoire

Ce chemin prend son départ au point d'où partent toutes les histoires autonymiques. Là où l'histoire à raconter est encore très simple, parce qu'elle ne fait pas d'histoires. C'est une histoire bien connue. Celle du chien qui, lorsqu'il a cinq lettres, ne peut plus aboyer et qui, lorsqu'il aboie, ne peut plus avoir cinq lettres. Tout le petit et le grand monde des autonymistes patentés ou non sait en effet que, si l'on a (2a) :

(2a) *CHIEN a cinq lettres / est un substantif*

on ne peut avoir (2b) :

(2b) **CHIEN aboie*

et, inversement, que, si on a (3a) :

(3a) *Un chien aboie*

on ne saurait avoir (3b) :

(3b) **Un chien a cinq lettres / est un substantif*

Et tout cela parce que dans (2), mais non dans (3), *chien* est ce qu'on appelle un *autonyme*⁸.

Si l'on croit cette drôle d'histoire que se racontent aussi bien linguistes que philosophes du langage ou encore logiciens de garenne, c'est-à-dire si l'on accepte que dans (2a) et (2b) *chien* est un autonyme, on devrait tout logiquement pouvoir dire de la forme de *chien* dans (2), donc de *CHIEN*, que c'est un autonyme. Or, aussi curieux que cela puisse paraître, si l'on procède à une telle attribution classificatoire, le succès n'est pas garanti. Si l'on réfléchit un tant soit peu à la validité de (4a) :

⁷ On trouvera chez J. Lyons (1978, 1980a et 1980b) d'intéressantes pièces qui éclairent considérablement le dossier.

⁸ Que nous marquons désormais à chaque fois en capitales.

(4a) (?) *CHIEN est un autonyme*

on est obligé de conclure que ce n'est pas tellement vrai que ça : *CHIEN* n'est pas un autonyme, mais un mot, un nom, un substantif, etc. Seulement, si j'entends exprimer la négation de (4a), le résultat (4b) n'est pas bien meilleur :

(4b) (?) *CHIEN n'est pas un autonyme*

dans la mesure où je ne puis nier le fait que dans (2) il s'agit bien d'un autonyme ! Nous voici dans une impasse logique fort énigmatique : je ne puis ni dire que *CHIEN* est un autonyme, parce que ce n'est pas un autonyme, mais un mot ou un substantif, ni dire que *CHIEN* n'est pas un autonyme, puisque dans (2) c'est quand même un autonyme qui se distingue précisément par là du *chien* de (3).

Ce paradoxe trouve son illustration la plus piquante avec le mot *autonyme* lui-même, qui, quoiqu'autonyme, dans (5) :

(5) *AUTONYME a huit lettres / commence par un A*

conformément à notre histoire sans histoires, éprouve les mêmes difficultés que *CHIEN* à entrer dans les énoncés classificatoires positif ou négatif :

(6) (?) *AUTONYME est un autonyme*

(7) (?) *AUTONYME n'est pas un autonyme*

Même si *autonyme* dans (5) est un autonyme, je ne puis dire qu'*AUTONYME* est un autonyme. Et, inversement, même si *AUTONYME* n'est pas un autonyme, je ne puis pas non plus dire qu'*AUTONYME* n'est pas un autonyme. L'impasse autonymique, à ce niveau, est, on le voit, presque totale.

Fin de la première partie de l'histoire Et début de la deuxième

La deuxième partie va nous conduire sur le terrain des illustrations, dessins, tableaux, etc. Envisageons un dessin représentant un chien. On peut sans problème mettre *Chien* comme dénomination sous le dessin pour indiquer la chose que représente le dessin. Imaginons maintenant qu'au lieu d'un chien on représente sur le dessin l'autonyme de *chien*, c'est-à-dire *CHIEN* et essayons de voir quelle légende dénominative peut être mise pour indiquer la chose représentée. Le *CHIEN* du chien est évidemment exclu, puisque ce n'est pas un chien, même si c'est *CHIEN*.

On s'attendrait, par contre, à ce que l'autonyme de *chien*, donc *CHIEN*, fasse l'affaire, puisque ce qui est représenté c'est bien *CHIEN*. Or, même si le dessin représente *CHIEN*, je ne puis pas bien utiliser *CHIEN* comme dénomination de *CHIEN*, parce que *CHIEN* ne représente pas *CHIEN*, mais est *CHIEN*. Si l'on « magrittifie » la légende de notre dessin, on s'aperçoit que l'on pourrait fort bien avoir pour notre représentation de *CHIEN*, sur le modèle du *Ceci n'est pas une pipe* de Magritte, la phrase-titre *Ceci n'est pas un chien*, puisque *CHIEN* n'est effectivement pas un chien, mais que la même phrase avec l'autonyme de *chien*, à savoir *Ceci n'est pas CHIEN*, ne passe par contre plus la rampe, puisque ceci, c'est-à-dire *CHIEN*, est bien *CHIEN*! *Nom d'une pipe!* pourrait alors dire picto-détectivement un Maigret de Magritte ou un Magritte de Maigret.

Fin de la deuxième partie de l'histoire Et début de la troisième

Notre troisième étape nous ramène dans des eaux un peu plus sereines avec les (méta)linguistiques phrases (8) et (9) :

- (8) *CHIEN a pour autonyme CHIEN*
- (9) *AUTONYME a pour autonyme AUTONYME*

qui ne connaissent aucun problème de bonne formation, mais qui s'avèrent redoutables, pour le détective autonymique, amateur comme professionnel, dès qu'il cherche à dresser la carte d'identité des différentes occurrences de *CHIEN* et d'*AUTONYME* que comportent ces deux énoncés. Que penser de la première occurrence de *CHIEN*? Comment peut-on encore parler d'autonyme à son propos si on lui attribue précisément un prédicat d'autonymie, à savoir le fait d'avoir pour autonyme *CHIEN*? Et si on maintient qu'il s'agit bien d'un autonyme, quel statut accorder alors à la deuxième occurrence de *CHIEN*, celle qui sature le prédicat autonymique attribué ?

Les choses s'éclairent un peu plus lorsqu'on ajoute au dossier les pièces suivantes :

- (10a) *Le mot / nom CHIEN a pour autonyme CHIEN*
- (10b) *Le mot / nom AUTONYME a pour autonyme AUTONYME*
- (11a) **Le mot / nom CHIEN est un autonyme*
- (11b) **Le mot / nom AUTONYME est un autonyme*
- (12a) ** L'autonyme CHIEN*
- (12b) ** L'autonyme AUTONYME*

- (13a) * *L'autonyme CHIEN a pour autonyme CHIEN*
- (13b) * *L'autonyme AUTONYME a pour autonyme AUTONYME*
- (14a) (?) *Le mot CHIEN / AUTONYME a pour autonyme l'autonyme CHIEN / AUTONYME*
- (14b) *Le mot CHIEN / AUTONYME a pour autonyme la forme CHIEN / AUTONYME*
- (15a) *CHIEN / AUTONYME est l'autonyme de CHIEN / AUTONYME*
- (15b) *L'autonyme de CHIEN / AUTONYME, c'est CHIEN / AUTONYME*

Ces données à la fois montrent la différence de statut catégoriel entre les occurrences de *CHIEN / AUTONYME* dans (8) et (9), explicitent, chacune à sa manière, certaines des données, telle (4a), par exemple, présentées dans les deux premières parties de notre histoire, et, surtout, indiquent qu'il convient pour s'en sortir de distinguer catégorie et emploi.

L'affaire n'est pas classée pour autant. Si on refuse le statut d'autonyme à *CHIEN / AUTONYME* dans (10) et (11), on est obligé de remettre en question, ne serait-ce que de façon provisoire, le point de départ consensuel que constituent (2) et (3). En effet, qu'est-ce qui a cinq lettres et qui est un nom ? Ce n'est pas l'autonyme, mais bien le mot *CHIEN*, comme le montrent (16) et (17) :

- (16) **L'autonyme CHIEN a cinq lettres / est un nom*
- (17) *Le mot CHIEN a cinq lettres / est un nom*

Alors ?

Fin de la troisième partie Et début de la quatrième et dernière partie de l'histoire

Notre dernière péripétie s'inscrit dans le prolongement des trois premières. Elle s'avère de prime abord tout aussi troublante. Il s'agit d'une affaire d'enchaînement qu'on pourrait appeler autonymique, dans la mesure où le processus en jeu consiste à reprendre textuellement avec une expression comportant un autonyme un terme antécédent en usage standard. Dans un tel cas d'anaphore métalinguistique ou de deixis textuelle, on constate qu'à côté de (18) :

- (18a) *Elle a dit que je ne valais pas plus qu'un chien. Ce CHIEN débordait de fureur sémiotique*
- (18b) *Elle a dit que je ne valais pas plus qu'un autonyme. Cet AUTONYME débordait de fureur sémiotique*

on saurait avoir (19), mais non (20) :

- (19a) *Elle a dit que je ne valais pas plus qu'un chien / qu'un autonyme. Cette occurrence de CHIEN / Cette occurrence d'AUTONYME débordait de fureur sémiotique*
- (19b) *Elle a dit que je ne valais pas plus qu'un chien / qu'un autonyme. Ce mot de CHIEN / Ce mot d'AUTONYME débordait de fureur sémiotique*
- (20a) * *Elle a dit que je ne valais pas plus qu'un chien. Cet autonyme de CHIEN débordait de fureur sémiotique*
- (20b) * *Elle a dit que je ne valais pas plus qu'un autonyme. Cet autonyme d'AUTONYME débordait de fureur sémiotique*

Pourtant dans le syntagme démonstratif *Ce CHIEN / Cet AUTONYME* de (18), *CHIEN* et *AUTONYME* sont bien en emploi autonymique, mais il est clair aussi que le référent saisi n'est pas un autonyme — il n'y a pas eu d'autonyme antécédent — mais est constitué par le mot ou l'occurrence de *chien* et d'*autonyme* employée auparavant.

Fin de la dernière partie de l'histoire Et conclusion : où l'histoire redevient sérieuse

On le voit, les questions ne manquent pas, mais comme bien souvent, elles comportent déjà en germe leur réponse. Et il n'en va pas autrement des autonymes que nous avons volontairement chahutés tout au long de ce petit périple autonymique. Comment s'en sortir ? La réponse va dans deux directions :

- (i) la distinction entre catégories d'expressions et catégories d'emplois : l'autonymie relève du second et non du premier. Les paradoxes, déployés un peu facilement, je le reconnaiss bien volontiers, « par mots et par Devos », se résolvent assez facilement si l'on opère ce distinguo. La thèse de la métanomination et son corollaire, l'homonymie, n'en sortent pas indemnes. La thèse de la simple « présentation » pas non plus.
- (ii) la reconnaissance du niveau auquel on se place : il appartient au *groom* métalinguistique de répondre à la question : *l'autonyme, c'est à quel étage ?* Et là la réponse se situe bien au niveau métalinguistique.

Différentes solutions sont alors possibles. On peut postuler deux références virtuelles (J.C. Milner, 1978 : 332—333) de niveau différent et de caractère référentiel différent : une référence virtuelle métalinguistique, à savoir celle de pouvoir se désigner soi-même, et une référence virtuelle non métalinguistique (ou *mondaine* pour reprendre le terme de Rey-Debove), à savoir celle de pouvoir référer à d'autres

objets de niveau différent. La première est de caractère référentiellement transparente, donc non arbitraire, la seconde est référentiellement opaque, donc arbitraire (G. Kleiber, 1984a). On peut aussi recourir à des fonctions référentielles pragmatiques (G. Nunberg, 1978) : dans ce cadre théorique, il n'y a également qu'un mot, une fonction référentielle d'ordre pragmatique expliquant l'usage autonymique⁹.

Mais laissons à d'autres le soin de poursuivre la route, avec ou sans petites histoires d'autonymie. Pour moi, l'essentiel est bien au-delà : dans l'hommage rendu à Stanislas Karolak.

Références

Carnap R., 1934: *Logische Syntax der Sprache*. Wien [éd. anglaise : 1964, *The Logical Syntax of Language*, London, Ed. Routledge & Kegan Paul].

Kleiber G., 1984a : « “Monsieur Auguste” est venu : théorie naïve, théorie de la métanomination et théorie “réductionniste” ». In : Kleiber G., éd. : *Recherches en pragmatique sémantique*. Paris, Klincksieck, 215—231.

Kleiber G., 1984b : « Polysémie et référence : la polysémie, un phénomène pragmatique ». *Cahiers de Lexicologie*, 44 : 1, 85—103.

Lacan J., 1966 : *Écrit*. Paris, Seuil.

Lyons J., 1978 : *Éléments de sémantique*. Paris, Larousse.

Lyons J., 1980a : *Sémantique linguistique*. Paris, Larousse.

Lyons J., 1980b : « Compte-rendu de J. Rey-Debove, *Le métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*. Paris, Le Robert, 1978 ». *Journal of Linguistics*, 15 : 2, 292—300.

Milner J.-C., 1978 : *De la syntaxe à l'interprétation (Quantités, insultes, exclamations)*. Paris, Seuil.

Nunberg G., 1978: *The Pragmatics of Reference*. Bloomington, Indiana University Linguistics Club.

Quine W.v.O., 1951: *Mathematical Logic*. Cambridge, Harvard University Press.

Récanati F., 1979 : *La transparence et l'énonciation*. Paris, Seuil.

Rey-Debove J., 1997 : *Le métalangage. Etude linguistique du discours sur le langage*. Paris, Armand Colin [1^{re} édition, 1978, Paris, Le Robert].

Searle J., 1972 : *Les actes du langage*. Paris, Hermann.

⁹ Voir G. Kleiber (1984 b) pour une analyse détaillée.